Section Inspection

Convention N° 3673

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE
N° 3-1304 rév. 2

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

SGS AUTOMOTIVE SERVICES
1 PLACE DU GUÉ DE MAULNY
72000 LE MANS

SIREN : 528520083

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type :* ***A***

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.
A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*
METROLOGIE LEGALE / *LEGAL METROLOGY*

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr) / *which activities are precisely described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr) :*
3-1304 rév. 2

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **07/11/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **30/11/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement - Transport - Services - Métrologie Légale,
Pole manager - Environment - Transport - Services - Legal Metrology,

DocuSigned by:
Hélène GIBERGE
B1953E8155854C3...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.
L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).
Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1304 Rév. 1.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1304 Rév. 1.
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

Section Inspection

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1304 rév. 2

Organisme d'inspection accrédité :

SGS AUTOMOTIVE SERVICES

1 PLACE DU GUÉ DE MAULNY
72000 LE MANS

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation en vigueur :

18 - METROLOGIE LEGALE / 18.4 - Transport - Sécurité / 18.4.2 - Prestations d'organisme désigné pour la vérification primitive, la vérification périodique et la vérification d'installations des cinémomètres de contrôle routier #		
Code	**Phase, type et objet des inspections**	**Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)**
18.4.2a	Vérification primitive des cinémomètres de contrôle routier de type vitesse moyenne	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 4 juin 2009 relatif aux cinémomètres de contrôle routier Procédure interne
18.4.2b	Vérification primitive des cinémomètres de contrôle routier de type fixes	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 4 juin 2009 relatif aux cinémomètres de contrôle routier Procédure interne

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
18.4.2c	Vérification primitive des cinémomètres de contrôle routier installés dans un véhicule (mesures en mouvement)	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 4 juin 2009 relatif aux cinémomètres de contrôle routier Procédure interne
18.4.2d	Vérification périodique des cinémomètres de contrôle routier de type vitesse moyenne	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 4 juin 2009 relatif aux cinémomètres de contrôle routier Procédure interne
18.4.2e	Vérification périodique des cinémomètres de contrôle routier de type fixes	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 4 juin 2009 relatif aux cinémomètres de contrôle routier Procédure interne
18.4.2f	Vérification périodique des cinémomètres de contrôle routier installés dans un véhicule (mesures en mouvement)	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 4 juin 2009 relatif aux cinémomètres de contrôle routier Procédure interne
18.4.2g	Vérification d'installations des cinémomètres de contrôle routier fixes	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 4 juin 2009 relatif aux cinémomètres de contrôle routier Procédure interne

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à SGS AUTOMOTIVE SERVICES

IMPLANTATIONS	ADRESSE	ACTIVITE(S) REALISEE(S)
SGS AUTOMOTIVE SERVICES	1 PLACE DU GUÉ DE MAULNY 72000 LE MANS	Toutes activités

Date de prise d'effet de l'accréditation initiale : **15/12/2012.**
Date de prise d'effet de la présente attestation : **07/11/2025.**

DS

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1304 Rév. 1.